



Office de  
Développement du  
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui  
au développement  
économique durable – IRADA



Groupement  
Interprofessionnel des  
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la  
qualité  
Et la valorisation des produits de  
la pêche



Programme financé par  
l'Union européenne



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES HYDROLYQUES ET DE LA PECHE

GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES PRODUITS DE LA PECHE

Projet « Appui à l'amélioration de la qualité

Et la valorisation des produits de la pêche dans le gouvernorat de Médenine »

## Avis de recrutement d'un Expert formateur en sécurité sanitaire et hygiène de produits de pêche

Mission de renforcement des capacités des acteurs de la filière pêche en sécurité sanitaire et bonnes pratiques d'hygiène des produits de la pêche et manutentions des embarcations

### Bénéficiaires :

Les intervenants dans la filière pêche au gouvernorat de Médenine : les pêcheurs, les mareyeurs, Les acteurs publics et institutions d'appui, les acteurs privés représentés par les organisations des producteurs ( SMSA et GDAPs) et les organisations professionnelles (UTAP et UTICA).





Office de  
Développement du  
Sud - ODS



Initiative régionale d'appui  
au développement  
économique durable – IRADA



Groupement  
Interprofessionnel des  
produits de la Pêche



Appui à l'amélioration de la  
qualité  
Et la valorisation des produits de  
la pêche



Programme financé par  
l'Union européenne



Dans le cadre du projet « **appui à l'amélioration de la qualité et la valorisation des produits de la pêche dans le gouvernorat de Médenine** » financé par l'Union européenne, le groupement interprofessionnel des produits de la pêche se propose de recruter formateur en sécurité sanitaire et hygiène de produits de pêche pour **les pêcheurs, les mareyeurs, Les acteurs publics et institutions d'appui, les acteurs privés représentés par les organisations des producteurs (SMSA et GDAPs) et les organisations professionnelles (UTAP et UTICA).**

Les candidats intéressés peuvent retirer le TRDs auprès du siège du GIPP sis au 37 rue de Niger 1002 belvédère Tunis ou de la représentation régionale du GIPP sise au port de pêche de Zarzis local du Projet (Division pêche Zarzis , port de pêche zarzis 4170) et ce à partir de la date du **07/01/2022**.

Les candidats sont invités à déposer leur dossiers de candidature complets (ou envoyés par courrier express) sous pli fermé et anonyme portant la mention : **Confidentiel : Projet AQUAVALP Mission de renforcement des capacités des acteurs de la filière pêche en sécurité sanitaire et bonnes pratiques d'hygiène des produits de la pêche et manutentions des embarcations**, au plus tard le **24 janvier 2022**, au local du projet (Division pêche Zarzis , port de pêche Zarzis 4170), le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt faisant foi. *g*

**Sonia GHARBI**  
Chargée de la Gestion des Affaires  
du GIPP

